

EN PRÉSENTIEL  
OU WEBINAR  
SELON LES  
CIRCONSTANCES



# Life Insurance

## ASSURANCE-VIE LUXEMBOURGEOISE : ÉVOLUTIONS ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE

5 octobre 2020, Hôtel Novotel Kirchberg, Luxembourg

09.00 - 10.00

### **Evolutions règlementaires en assurance vie : éléments stratégiques vis-à-vis des clients**

- Contrats en déshérence : Comment prévenir et gérer les contrats non-réclamés ?
- Protection des données : quelles sont les nouvelles obligations du RGPD pour les distributeurs ?
- Discussion des évolutions récentes et à attendre

**Marc Gouden, Avocat associé, Philippe & Partners, Luxembourg**

10.00 - 11.00

### **La distribution des contrats d'assurance-vie : quelles précautions prendre ?**

- Distribution en Libre Prestation de Services ou en libre établissement
- Distribution en direct ou par un intermédiaire d'assurance
- Rémunération des intermédiaires d'assurance: quel type de rémunération privilégier ? Quel type de rémunération proscrire ?
- Devoir d'information lors de la mise en place du pack de souscription
- Devoir de communication en cours de contrat
- Sinistres
- Plaintes et réclamations

**Silvia Bracaloni, Director, Wildgen, Luxembourg**

11.00 - 11.20

Pause-café

11.20 - 12.20

### **« Bancassurance » : contraintes et sûretés**

**Distribution d'assurance :**

- Distribution de produits d'assurance par des banques et autres intermédiaires : quel est le statut post transposition de la directive 2016/97 (« IDD ») ?
- Qu'est ce que la distribution d'assurance et quel est l'impact sur le secteur de la bancassurance ?
- Quelles licences sont disponibles et quelles sont les limitations à prévoir ?

**Gages/sûretés sur polices d'assurance :**

- Quelles sont les particularités des gages ou autres formes de sûretés sur polices d'assurances ?
- Quels sont les éléments clés à prendre en considération pour le banquier souhaitant bénéficier de cette sûreté ?

**Paul Peporte, Avocat Associé, Allen Overy, Luxembourg**

12.20

Déjeuner

14.00 - 15.20

### **L'attractivité de l'assurance vie luxembourgeoise pour des clients français**

**Loi Pacte : quelles conséquences sur l'Épargne ?**

- Promotion de l'investissement dans certaines UC - Vers le développement des UC vertes, solidaires et responsable et le Private Equity
- Evolutions relatives aux obligations d'informations
- Faciliter l'évolution des contrats...
- Des dispositions à mettre en exergue avec l'application des règles prudentielles et financières luxembourgeoises pour des contrats d'assurance-vie émis par une compagnie luxembourgeoise

# Life Insurance

Panorama de jurisprudences et d'actualités juridiques récentes en France : quels impacts concernant les contrats d'assurances-vie souscrits par des français ?

- Donation, mariage, remariage, divorce, changement de clause bénéficiaire, dons manuels : les conséquences patrimoniales à ne pas négliger

Les enjeux d'une délocalisation pour un client français ayant souscrit une assurance vie luxembourgeoise : une attention particulière sur les actifs éligibles et la désignation de bénéficiaires français...

**Sabrina Rivière, Deputy Director, Head of Wealth Planning, La Mondiale Europartner, Luxembourg**

15.20 - 15.40

Pause-café

15.40 - 17.00

**Assurance-vie, distribution et intermédiation transfrontalière depuis le Luxembourg : cas pratiques en quatre thématiques**

**Impatriation vers l'EEE depuis un état hors EEE**

- Impatriation vers la France d'un client citoyen au forfait fiscal en Suisse avec donation en quasi-usufruit
- Combinaison assurance et contrats de capitalisation

**Mobilité internationale du patrimoine et conformité locale dans l'UE grâce au mécanisme de l'assurance vie luxembourgeoise**

- Client résident européen, cession d'un important patrimoine immobilier suite au décès d'un parent, recherche d'une solution de diversification de place financière, de devise et de gestion, notamment au travers du FAS

**Organisation de transmission transfrontalière vers des bénéficiaires résidents européens, adaptation au contexte fiscal changeant**

- Clients citoyens de l'UE, résidents hors de l'EEE, mise en place d'assurance vie aux fins de la transmission voire du retour dans l'UE

**Outil de capitalisation international**

- Souscription par une personne morale dont l'ayant droit économique vit dans un pays autre que celui du siège de l'entité souscriptrice, gestion d'un flux de dividendes et distribution

**Lorenzo Stipulante, Chief Legal & Compliance, Gatsby & White, Luxembourg**

**Olivier Kramer, Managing Partner, Gatsby & White, Luxembourg**

17.00

Fin de la conférence



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**ASSURANCE-VIE LUXEMBOURGEOISE : ÉVOLUTIONS ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

5 octobre 2020, Hôtel Novotel Kirchberg, Luxembourg

### VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE PAR :

• Tél : +33 982 440 575

• Fax : +33 483 076 487

• E-mail : [contact@finixevents.com](mailto:contact@finixevents.com)

• Formulaire d'inscription :

**FRAIS D'INSCRIPTION : 785 €**

Nom.....

Société..... Fonction.....

Adresse.....

Code postal.....Ville..... Pays.....

Téléphone..... Fax..... E-mail.....

No. TVA International.....

### VOUS SOUHAITEZ PAYER PAR :

Virement bancaire  Carte de crédit (\*Les cartes AMEX ne sont pas acceptées) Numéro de carte..... Date d'expiration.../.../...

### RABAIS :

En cas d'inscriptions multiples, un rabais de 10% sera appliqué sur les frais d'inscriptions payés par les deuxièmes et additionnels participants  
Si vous voulez inscrire plus de 3 participants, veuillez nous contacter à l'adresse [contact@finixevents.com](mailto:contact@finixevents.com) pour recevoir une offre personnalisée

### ANNULATION :

Il n'y a pas de frais d'annulation pour les annulations reçues plus de 30 jours avant la conférence. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation moins de 30 jours avant la conférence. Dans ce cas, les participants peuvent se faire remplacer ou bénéficier d'une note de crédit correspondant au montant payé et utilisable durant un an pour n'importe lequel de nos événements. Toutes les annulations doivent être formulées par écrit par fax au +33 483 076 487 ou par e-mail à l'adresse [contact@finixevents.com](mailto:contact@finixevents.com). Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou le format (webinar ou présentiel) en cas de situations impondérables indépendantes de leur volonté.

FINIX EVENTS - 8 avenue de Novel - 74000 ANNECY - FRANCE - Tél.: +33 982 440 575 - Fax: +33 483 076 487

© All copyrights reserved by Finix Events SARL